



Assemblée générale

Distr. générale
24 mars 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005*

Titre VII Information

Chapitre 28 Information

(Programme 23 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005)**

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	2
A. Direction exécutive et gestion	7
B. Programme de travail	9
Sous-programme 1. Services de communication stratégique	10
Sous-programme 2. Services d'information	19
Sous-programme 3. Services de bibliothèque	24
Sous-programme 4. Services de diffusion	28
Conférences spéciales	32
C. Appui au programme	33
Annexe	
Produits récurrents qui ne seront pas exécutés durant l'exercice biennal 2004-2005	41

* Le budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Supplément No 6 aux Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-huitième session* (A/58/6/Rev.1).

** *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément No 6* (A/57/6/Rev.1).



Titre VII Information

Chapitre 28 Information

(Programme 23 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005)

Vue d'ensemble

- 28.1 Le Département de l'information est chargé de mettre en oeuvre le programme d'activités prévu au titre du présent chapitre. Ces activités sont exécutées au Siège, à New York, et par l'intermédiaire du réseau des centres et des services d'information des Nations Unies dans le monde entier. Le programme est guidé par l'Assemblée générale et son organe subsidiaire, le Comité de l'information.
- 28.2 Conformément à la résolution 56/253 de l'Assemblée générale en date du 24 décembre 2001, une étude d'ensemble du Département de l'information a été effectuée en 2002. Les résultats initiaux de cette étude ont été présentés au Comité de l'information (voir A/AC.198/2002/2). Par la suite, un rapport final à ce sujet a été présenté à l'Assemblée générale lors de sa cinquante-septième session, dans le cadre du rapport du Secrétaire général intitulé « Renforcer l'ONU : un programme pour aller plus loin dans le changement » (A/57/387 et Corr.1). Guidée par les efforts de réforme du Secrétaire général, l'étude d'ensemble a contribué à faire concorder les compétences de base du Département avec la longue liste des mandats dont il doit s'acquitter.
- 28.3 Le mandat fondamental du Département, qui remonte à la résolution 13 (I) de l'Assemblée générale en date du 13 février 1946, consiste à favoriser, chez tous les peuples du monde, une compréhension de l'oeuvre et des buts des Nations Unies. Toutefois, l'étude d'ensemble a fait apparaître que le Département dans son ensemble souffrait d'une fragmentation de ses efforts du fait qu'il était chargé d'un trop grand nombre de mandats et de missions. Afin de clarifier les buts et objectifs du Département et d'accroître son efficacité et sa rentabilité globales, sa mission a été reformulée comme suit :
- « La mission du Département de l'information consiste à aider à atteindre les objectifs de fond de l'Organisation des Nations Unies en communiquant de manière stratégique les activités et préoccupations de l'Organisation afin d'obtenir le plus large impact possible auprès du public. »
- 28.4 En s'acquittant de sa mission renouvelée, le Département sera guidé par les priorités énoncées par l'Assemblée générale. Son message de base, inspiré principalement par la Déclaration du Millénaire (voir résolution 55/2), portera sur l'élimination de la pauvreté, la prévention des conflits, le développement durable, les droits de l'homme, l'épidémie de VIH/sida, la lutte contre le terrorisme international et les besoins du continent africain (voir résolution 57/130 B).
- 28.5 Un nouveau modèle d'opération a été mis en place pour permettre au Département de s'acquitter de sa mission. Ce modèle est fondé sur une conception claire du rôle du Département et une définition de ses fonctions qui met l'accent sur les défis actuels en matière de communication et la fourniture des services attendus aux États Membres. Il reconnaît par ailleurs que la teneur des messages émane des autres départements et bureaux du Secrétariat et des organismes du système des Nations Unies, tandis que leur coordination et les efforts visant à les affiner, de même que leur

présentation et leur diffusion, relèvent de la responsabilité du Département, travaillant en étroite coopération avec les médias, les États Membres et les partenaires de la société civile.

- 28.6 Le modèle opérationnel vise à accroître l'aptitude du Département à fournir des programmes d'information efficaces et ciblés. En conséquence, une nouvelle structure organisationnelle a été mise en place, ainsi qu'il est indiqué ci-après.
- 28.7 Il a été créé une Division des communications stratégiques chargée de formuler et de diffuser les messages des Nations Unies sur des thèmes prioritaires en vue de mieux faire comprendre l'action des Nations Unies et de susciter un appui en sa faveur. À cette fin, la Division a été renforcée grâce à l'inclusion du réseau de centres et de services d'information des Nations Unies, ainsi que de la Section de l'Afrique.
- 28.8 La Division de l'information et des médias a pour principal objectif de fournir des informations d'actualité, exactes, objectives et équilibrées aux médias et à d'autres utilisateurs dans le monde entier. Elle a été renforcée grâce à la création du Service Internet, qui couvre les activités du site Web de l'ONU et les services d'information.
- 28.9 La Division de la diffusion fournira des informations destinées à stimuler la réflexion et les débats et axera ses efforts directement sur le grand public, en collaboration avec des partenaires clefs, y compris les organisations non gouvernementales, les établissements d'enseignement et d'autres représentants de la société civile. L'accent sera mis sur l'éducation et le renforcement des relations avec les milieux universitaires. Par l'intermédiaire de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld, la Division fournit des services et des produits aux missions permanentes des États Membres, au Secrétariat, aux chercheurs et aux bibliothèques dépositaires dans le monde entier.
- 28.10 Avec la transformation du Département de l'information, telle qu'elle est envisagée dans le rapport du Secrétaire général (A/57/387 et Corr.1), l'ONU disposera d'un mécanisme de communication efficace pour faire connaître son oeuvre et recueillir ainsi l'appui du public qui est essentiel au renforcement de l'Organisation. L'Assemblée générale, dans sa résolution 57/300 du 20 décembre 2002, a réaffirmé le rôle du Comité de l'information pour ce qui est de guider le processus de restructuration du Département de l'information et a invité le Comité à participer activement à ce processus. Le Comité de l'information sera invité à sa vingt-cinquième session à fournir des directives concernant la nouvelle structure des sous-programmes et le programme de travail correspondant exposé dans le projet de budget-programme, en vue de leur adoption par le Comité du programme et de la coordination à sa quarante-troisième session, afin que l'Assemblée générale puisse formuler des recommandations appropriées.
- 28.11 Les centres d'information des Nations Unies, les services d'information des Nations Unies et les composantes information des bureaux extérieurs des Nations Unies servent d'antennes au Département. De la sorte, ils jouent un rôle de premier plan dans l'exécution des stratégies du Département et le travail effectué par ses divisions pour atteindre des publics clefs au niveau local. Le Département est en train d'élaborer un plan d'action pour mettre en oeuvre la proposition faite par le Secrétaire général, dont l'Assemblée générale a pris note dans sa résolution 57/300, en vue de rationaliser le réseau des centres d'information des Nations Unies autour de pôles régionaux, en commençant par la création d'un centre régional pour l'Europe occidentale. Ce nouveau concept d'opération visera également à assurer une meilleure répartition des ressources destinées aux centres d'information dans les pays en développement et le redéploiement de ressources en faveur d'autres activités prioritaires, visant notamment à faire progresser le multilinguisme sur le site Web des Nations Unies et à assurer une évaluation systématique de l'impact des principaux produits et services, conformément aux principes de la gestion axée sur les résultats – activités auxquelles les États Membres accordent une grande importance mais pour lesquelles les ressources font défaut.

- 28.12 Le Département renforcera sa capacité de réagir à des événements imprévisibles et qui évoluent rapidement partout dans le monde en fournissant des services d'information aux médias, aux États Membres, aux organisations non gouvernementales et au public sur l'action de l'ONU face à ces situations de crise. Ses compétences à cet égard seront renforcées au moyen d'une coopération avec les départements et services organiques du Secrétariat et les organismes des Nations Unies. Il continuera à diffuser le message des Nations Unies en utilisant aussi bien les moyens de communication traditionnels que les technologies nouvelles.
- 28.13. Dans le cadre de l'effort axé sur les compétences de base, la Section de cartographie est transférée au Département des opérations de maintien de la paix. Le Secrétaire général a proposé ce transfert dans son rapport du fait qu'une grande partie de l'activité de la Section consiste à fournir des produits cartographiques et des services d'information géographique en réponse à des demandes formulées par le Conseil de sécurité dans le cadre de ses délibérations relatives aux opérations de maintien de la paix. L'Assemblée générale, dans sa résolution 57/300, a pris note de la proposition du Secrétaire général et décidé de l'examiner dans le contexte du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005. En conséquence, il est proposé de transférer 6 postes (1 P-5, 3 P-3, 1 P-2 et 1 poste d'agent des services généraux) à la Division des opérations de maintien de la paix au cours de l'exercice biennal.
- 28.14 Les programmes de visites guidées et d'information à New York, Genève et Vienne, qui fournissent des services à environ 1,4 million de visiteurs par exercice biennal, font l'objet du chapitre 3 des recettes (Services destinés au public) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005, de même que la vente de publications des Nations Unies.
- 28.15 Les réalisations escomptées du Département et les indicateurs de succès pour l'exercice biennal 2004-2005 sont décrits, avec les ressources correspondantes, dans le cadre du programme de travail, de même qu'à la rubrique Direction exécutive et administration. On en trouvera un état récapitulatif au tableau 28.1 ci-après.

Tableau 28.1

**Récapitulation des réalisations escomptées et des indicateurs de succès,
par grande rubrique**

<i>Rubrique</i>	<i>Nombre de réalisations escomptées</i>	<i>Nombre d'indicateurs de succès</i>
A. Direction exécutive et administration	4	4
B. Programme de travail		
Sous-programme 1. Services de communication stratégique	3	3
Sous-programme 2. Services d'information	1	1
Sous-programme 3. Services de bibliothèque	2	2
Sous-programme 4. Services de diffusion	1	1
Total partiel B	7	7
C. Appui au programme	—	—
Total	11	11

- 28.16 Le montant total des ressources prévues dans l'esquisse du budget pour l'exercice biennal 2004-2005 fait apparaître une augmentation nette de 2 %, soit 3 030 500 dollars, par rapport au montant révisé des crédits ouverts pour l'exercice 2002-2003. Le changement s'explique par les facteurs suivants :

- a) Ressources nécessaires pour cinq réunions et conférences spéciales devant se tenir en 2004-2005 (1 339 500 dollars) et effet-report de la création de 19 nouveaux postes approuvés en 2002-2003 pour le projet pilote concernant les activités de radiodiffusion des Nations Unies, etc. (1 669 000 dollars);
 - b) Réduction des ressources nécessaires résultant de la suppression de certains produits de l'exercice biennal 2002-2003, y compris des conférences spéciales (1 005 700 dollars); et du transfert de la Section de cartographie au Département des opérations de maintien de la paix (1 282 400 dollars);
 - c) Augmentation nette de 2 320 100 dollars des ressources, liée à une série d'augmentations et de diminutions résultant d'un examen des besoins au titre des programmes d'activités, sur la base des dépenses passées et des ressources à prévoir pour l'avenir.
- 28.17 La présente proposition ne comprend pas les ressources nécessaires pour la modernisation des installations de télévision et de radio, notamment le remplacement du système analogique existant par un système numérique. Ces dépenses sont incluses au chapitre 33 (Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien) du projet de budget pour l'exercice biennal 2004-2005.
- 28.18 Un montant de 6 155 500 dollars provenant de fonds extrabudgétaires servira à compléter les ressources du budget ordinaire pour l'exécution d'activités d'information et de promotion au Siège et dans les bureaux extérieurs, notamment pour la production de la publication bimensuelle des Nations Unies, *Development Business*.
- 28.19 Pour présenter le projet de budget-programme du Département de l'information sous forme normalisée, les unités administratives du Département ont été regroupées sous les quatre sous-programmes indiqués ci-dessous, au tableau 28.2.

Tableau 28.2

Unités administratives responsables de l'exécution du programme de travail

<i>Sous-programme</i>	<i>Entités responsables</i>
1. Services de communication stratégique (anciennement Services de promotion)	Division des communications stratégiques, y compris activités d'information sur la Palestine, centres et services d'information des Nations Unies et composantes information des bureaux extérieurs des Nations Unies
2. Services d'information	Bureau du porte-parole du Secrétaire général, Division de l'information et des médias
3. Services de bibliothèque	Bibliothèque Dag Hammarskjöld
4. Services de diffusion (anciennement Services de publication)	Secrétariat du Comité des publications et Service de la société civile

- 28.20 La production de publications dans le cadre du programme de travail est examinée au titre de chaque sous-programme. On prévoit que les publications en série et les publications isolées seront produites comme il est indiqué au tableau 28.3 et dans les sections relatives aux produits de chaque sous-programme.

Tableau 28.3

Tableau récapitulatif des publications

<i>Publications</i>	<i>2000-2001 Nombre effectif</i>	<i>2002-2003 Estimation</i>	<i>2004-2005 Prévision</i>
Publications en série	46	100	124
Publications isolées	21	4	1
Total	67	104	125

28.21 Les ressources prévues à ce chapitre se répartiraient ainsi qu'il est indiqué au tableau 28.4.

Tableau 28.4

Répartition des ressources par grande rubrique, en pourcentage

<i>Rubrique</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
A. Direction exécutive et administration	1,7	–
B. Programme de travail		
Sous-programme 1. Services de communication stratégique	36,7	35,5
Sous-programme 2. Services d'information	36,0	18,3
Sous-programme 3. Services de bibliothèque	14,2	–
Sous-programme 4. Services de diffusion	6,7	46,2
Conférences spéciales	0,9	
Total partiel B	94,5	100,0
C. Appui au programme	3,8	–
Total	100,0	100,0

28.22 On trouvera aux tableaux 28.5 et 28.6 un état récapitulatif de la répartition des ressources nécessaires.

Tableau 28.5

Ressources nécessaires, par grande rubrique

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

<i>Rubrique</i>	<i>2000-2001 Dépenses effectives</i>	<i>2002-2003 Crédits ouverts</i>	<i>Augmentation</i>		<i>Total avant réévaluation des coûts</i>	<i>Rééva- luation des coûts</i>	<i>2004-2005 Dépenses prévues</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pour- centage</i>			
A. Direction exécutive et administration	4 172,5	2 600,9	4,4	0,1	2 605,3	188,7	2 794,0
B. Programme de travail	130 973,4	138 817,6	2 999,4	2,1	141 817,0	8 150,0	149 967,0
C. Appui au programme	5 990,3	5 689,1	26,7	0,4	5 715,8	325,2	6 041,0
Total (1)	141 136,2	147 107,6	3 030,5	2,0	150 138,1	8 663,9	158 802,0

2) *Fonds extrabudgétaires*

	2000-2001 Dépenses effectives	2002-2003 Dépenses estimatives	2004-2005 Dépenses prévues
Total (2)	7 471,1	6 971,6	6 155,5
Total [(1) + (2)]	148 607,3	154 079,2	164 957,5

Tableau 28.6

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
			Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	2002- 2003	2004- 2005	2002- 2003	2004- 2005	2002- 2003	2004- 2005	2002- 2003	2004- 2005
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	—	—	—	—	1	1
D-2	4	4	—	—	—	—	4	4
D-1	20	20	—	—	—	—	20	20
P-5	38	37	—	—	—	—	38	37
P-4/3	156	153	—	—	4	4	160	157
P-2/1	61	60	—	—	—	—	61	60
Total partiel	280	275	—	—	4	4	284	279
Agents des services généraux								
1re classe	8	10	—	—	—	—	8	10
Autres classes	231	235	—	—	10	10	241	245
Total partiel	239	245	—	—	10	10	249	255
Autres catégories								
Agents locaux	191	184	—	—	—	—	191	184
Service mobile	44	44	—	—	—	—	44	44
Total partiel	235	228	—	—	—	—	235	228
Total	754	748	—	—	14	14	768	762

A. Direction exécutive et gestion

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 2 605 300 dollars

- 28.23 Le Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information est chargé de la direction d'ensemble et de la gestion stratégique des communications et de l'information, tant au Siège que sur le terrain. Il établit les politiques et les directives du Département; s'occupe de certaines questions de politique générale et de gestion; assure la gestion administrative et financière du Département et gère son personnel. C'est de lui que relèvent les politiques régissant la liaison avec les comités, tant les organes intergouvernementaux (par exemple le Comité de l'information) que le Groupe de la communication des Nations Unies, qui fonctionne à l'échelle du système. Il est également chargé de coordonner les questions relatives au multilinguisme dans l'ensemble du Secrétariat.

- 28.24 Le Secrétaire général adjoint évalue l'exécution des programmes du Département et fait rapport à ce sujet par l'intermédiaire du Groupe de la recherche en matière d'évaluation et de communication. Le suivi des résultats prenant une place prépondérante, ce groupe est chargé d'évaluer chaque année l'impact des programmes, d'aider leurs gestionnaires à appliquer des méthodes de gestion axées sur les résultats et d'offrir un appui technique au personnel qui évalue la couverture médiatique et les besoins des publics visés.

Tableau 28.7

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesures des résultats

Objectif : Appuyer le Secrétaire général dans l'exercice de ses fonctions et contribuer à la réalisation des objectifs de fond de l'Organisation des Nations Unies en faisant connaître les activités et préoccupations de cette dernière de manière stratégique, afin d'obtenir le plus large impact possible auprès du public.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Satisfaction des États Membres et des partenaires du système des Nations Unies.

a) Nombre de réponses d'États Membres et de partenaires du système des Nations Unies acheminées par les filières officielles, indiquant que le Département fait connaître de façon efficace les activités et préoccupations de l'Organisation.

Mesures des résultats :

2000-2001 : non disponible

2002-2003 (estimation) : 55 % de réponses favorables

2004-2005 (objectif) : 65 % de réponses favorables

b) Amélioration des communications de l'Organisation avec l'extérieur et de ses relations avec les médias.

b) Visibilité accrue dans les médias et augmentation du nombre de communications positives grâce aux activités entreprises par le Secrétaire général adjoint auprès des médias.

c) Promotion d'une culture de la communication et de la coordination à l'intérieur du Secrétariat et entre les partenaires du système des Nations Unies.

c) Augmentation du nombre des activités menées en commun ou en coordination avec des organismes membres du Groupe de la communication des Nations Unies.

Mesures des résultats :

2000-2001 : non disponible

2002-2003 (estimation) : 3 projets communs

2004-2005 (objectif) : 5 projets communs

d) Impact plus grand grâce à une culture de gestion bien conçue.

d) Nombre de gestionnaires de programme qui utilisent le processus de suivi des résultats pour concevoir des programmes et adopter les meilleures pratiques.

Facteurs externes

- 28.25 Le Bureau du Secrétaire général adjoint compte atteindre ses objectifs et obtenir les réalisations escomptées pour autant que :
- a) Les organes intergouvernementaux et les organismes du système des Nations Unies continuent d'appuyer les activités du Département;
 - b) Les événements, notamment la situation politique, n'aient pas d'effets préjudiciables sur la couverture médiatique et l'exécution des activités prévues.

Tableau 28.8

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005 (avant réévaluation des coûts)	2002-2003	2004-2005
Budget ordinaire				
Postes	2 445,4	2 445,4	12	12
Autres rubriques	155,5	159,9	—	—
Total	2 600,9	2 605,3	12	12
Fonds extrabudgétaires	—	—	—	—

- 28.26 Le montant prévu (2 605 300 dollars) permettra : a) de financer le maintien de six postes de la catégorie des administrateurs et de six postes d'agent des services généraux (autres classes); et b) de couvrir les autres dépenses nécessaires au fonctionnement du Bureau. L'augmentation du total des dépenses (4 400 dollars) résulte de l'augmentation nette des autres dépenses de personnel prévues au titre du personnel chargé d'évaluer la couverture médiatique et l'efficacité des activités et des produits du Département (8 400 dollars) et de la réduction des dépenses prévues au titre des services contractuels (4 000 dollars).

B. Programme de travail

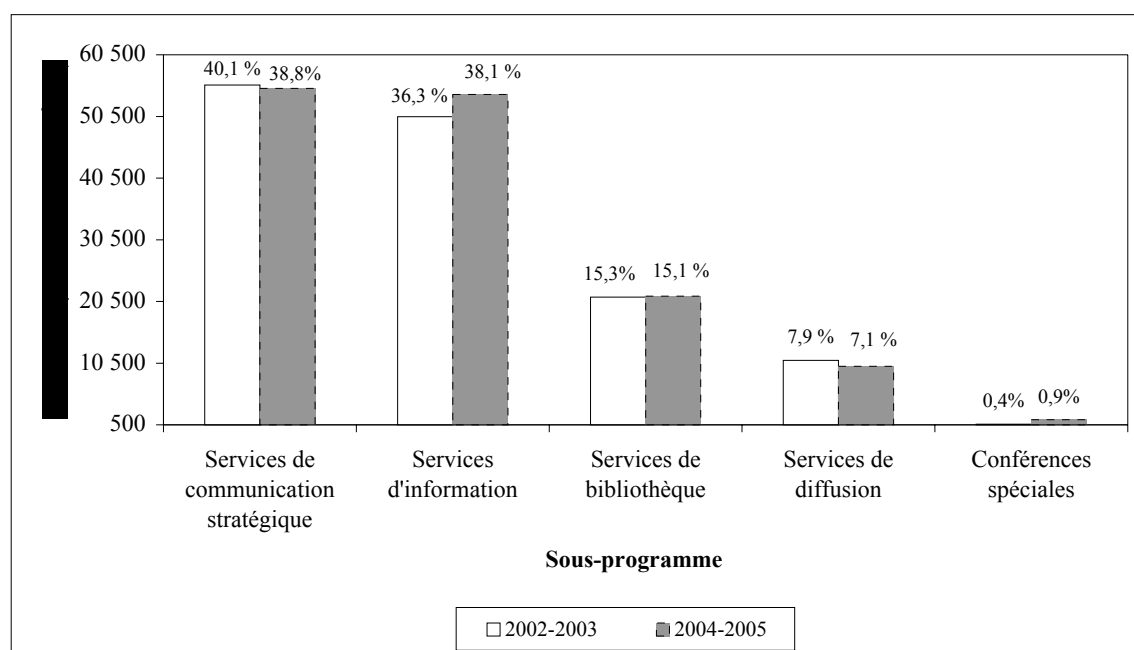
Tableau 28.9

Ressources nécessaires par sous-programme

Sous-programme	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005 (avant réévaluation des coûts)	2002-2003	2004-2005
1. Services de communication stratégique	55 603,3	55 056,2	361	354
2. Services d'information	50 449,9	54 079,0	191	198
3. Services de bibliothèque	21 211,4	21 351,0	114	114
4. Services de diffusion	10 951,0	9 991,3	54	48

Sous-programme	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005 (avant réévaluation des coûts)	2002-2003	2004-2005
Conférences spéciales	602,0	1 339,5	—	—
Total	138 817,6	141 817,0	720	714
Fonds extrabudgétaires	6 971,6	6 155,5	14	14

**Prévisions de dépenses financées par le budget ordinaire,
par sous-programme**



- 28.27 Les ressources nécessaires pour les unités administratives qui contribuent à l'exécution des sous-programmes 1 (Services de communication stratégique), 2 (Services d'information), 3 (Services de bibliothèque) et 4 (Services de diffusion) du programme d'information sont incluses dans les dépenses prévues pour chacun des sous-programmes.

**Sous-programme 1
Services de communication stratégique**

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 55 056 200 dollars

- 28.28 Le sous-programme 1 sera exécuté par la Division de la communication stratégique, qui comprend le Groupe de la liaison avec les comités, le Service des campagnes de communication, le Service des centres d'information des Nations Unies et le réseau mondial des centres et services

- d'information des Nations Unies, ainsi que les composantes information des bureaux des Nations Unies.
- 28.29 La Division de la communication stratégique a été créée pour élaborer et diffuser des messages centrés sur de grands thèmes, en particulier les priorités définies par l'Assemblée générale ou arrêtées par le Secrétaire général. Elle met au point des stratégies de communication en étroite collaboration avec les départements organiques, les fonds et programmes des Nations Unies et les organismes des Nations Unies, en vue de promouvoir les activités menées par l'Organisation dans les domaines prioritaires, en s'appuyant sur la Déclaration du Millénaire.
- 28.30 Ces messages seront diffusés de façon stratégique auprès du grand public, dans le monde entier, grâce aux relations dynamiques qui auront été établies avec les médias et d'autres intermédiaires clefs. Sous la direction du Service des centres d'information du Siège, les centres et services d'information des Nations Unies et les composantes information des bureaux des Nations Unies s'emploieront, par le truchement d'intermédiaires locaux, à adapter à leurs auditoires la teneur de ces messages de portée mondiale, leur donnant ainsi un accent local. Ces messages seront également relayés par la composante information des missions de maintien de la paix.
- 28.31 En vue de renforcer les moyens dont dispose l'Organisation pour faire connaître ses activités au public dans toutes les régions du monde, certaines des ressources existantes seront redéployées vers des pôles d'information régionaux situés dans des endroits stratégiques. Ainsi, on prévoit de regrouper les activités d'information menées auprès du grand public dans les États membres de l'Union européenne en créant un pôle d'information régional pour l'Europe occidentale et en fermant les neuf centres qui existent actuellement dans des États de la région. La proposition ne concerne pas les services d'information des Nations Unies à Genève et à Vienne, qui jouent un rôle très important dans les activités des bureaux des Nations Unies dans ces villes.
- 28.32 Le Service de l'information de l'ONU à Genève offre un appui stratégique en matière de communication et d'information au Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, au Haut Commissariat aux droits de l'homme, à la Conférence du désarmement, à la Commission économique pour l'Europe et à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Le Service de l'information de l'ONU à Vienne offre le même appui au Directeur général de l'Office des Nations Unies à Vienne, à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, à l'Organe international de contrôle des stupéfiants, au Bureau des affaires spatiales et au Service du droit commercial international.
- 28.33 Le nouveau concept d'opération des centres d'information et le regroupement des centres d'Europe occidentale auront pour effet de libérer des ressources humaines et financières qui seront réaffectées à des activités plus importantes, notamment celles des centres d'information situés dans des pays en développement, conformément à la résolution 57/130 B de l'Assemblée générale, en date du 11 décembre 2002. Les centres situés en Afrique et au Moyen-Orient, en particulier, verront leurs ressources augmenter, ce qui leur permettra de rendre leurs programmes plus efficaces et mieux ciblés, à un moment critique.
- 28.34 Dans sa résolution 57/7 du 4 novembre 2002, l'Assemblée générale a demandé aux organismes des Nations Unies d'accroître leurs activités de plaidoyer et d'information à l'appui du développement en Afrique. La Section Afrique s'emploiera à sensibiliser ceux qui font l'opinion en Afrique et sur la scène internationale à la situation économique et sociale critique de ce continent, ainsi qu'aux efforts de redressement et de développement à consentir aux niveaux national et international. Elle produira divers matériels d'information, notamment la publication *Afrique : relance*, pour lesquels des ressources ont été demandées au chapitre 11 du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005 (Afrique : Nouvel Ordre du jour pour le développement); et assurera leur

diffusion auprès d'un public varié, ainsi qu'auprès de groupes cibles tels les parlementaires, les décideurs et la société civile.

Tableau 28.10

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesures des résultats

Objectif : Mieux faire comprendre les activités de l'Organisation dans les domaines prioritaires et leur assurer un appui plus large grâce à des activités de communication stratégique.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Collaboration efficace avec les départements clients en vue de la mise au point de stratégies de communication sur les questions prioritaires.

a) Pourcentage de clients indiquant que la collaboration a porté ses fruits.

Mesures des résultats :

2000-2001 : non disponible

2002-2003 (estimation) : 65 %

2004-2005 (objectif) : 70 %

b) Sensibilisation des publics ciblés à des questions essentielles grâce à la mise en oeuvre de stratégies de communication relatives à ces questions.

b) Pourcentage des intéressés indiquant qu'ils sont mieux informés.

Mesures des résultats :

2000-2001 : non disponible

2002-2003 (estimation) : 60 %

2004-2005 (objectif) : 70 %

c) Disponibilité accrue de produits d'information relatifs aux questions prioritaires qui répondent aux besoins des organes d'information ciblés.

c) Pourcentage d'organes d'information se déclarant satisfaits du matériel d'information produit à l'appui des stratégies de communication.

Mesures des résultats :

2000-2001 : non disponible

2002-2003 (estimation) : 50 %

2004-2005 (objectif) : 60 %

Facteurs externes

28.35 Les objectifs du sous-programme devraient être atteints, et les réalisations escomptées devraient se concrétiser pour autant que :

- a) Les départements clients fournissent la contribution de fond requise;
- b) Les institutions de la société civile, les rediffuseurs d'information et autres partenaires soient à même de participer à l'action concertée de l'ONU, notamment au niveau local;
- c) La situation politique et d'autres événements n'aient pas d'effets préjudiciables sur l'exécution des activités prévues.

Produits

28.36 Les produits suivants sont prévus pour l'exercice biennal 2004-2005 :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts :
 - i) Services fonctionnels nécessaires pour les réunions : session annuelle de deux semaines du Comité de l'information et session annuelle de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) de l'Assemblée générale, pour l'examen des questions relatives à l'information inscrites à son ordre du jour;
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : contribution aux rapports sur les activités d'information en matière de droits de l'homme destinés à l'Assemblée générale, au Conseil économique et social et à la Commission des droits de l'homme, et contributions à divers rapports de fond destinés aux organes subsidiaires de l'Assemblée et du Conseil et portant sur les activités menées par le Département, y compris par les centres et les services d'information des Nations Unies et les composantes information des bureaux des Nations Unies, conformément aux mandats définis par l'Assemblée générale; et élaboration de rapports et préparation des éléments d'information à inclure dans le rapport annuel sur les activités d'information destiné à la Quatrième Commission, au Comité de l'information, au Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux et au Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien;
- b) Autres activités de fond :
 - i) Publications en série :
 - a. Note d'information sur les opérations de maintien de la paix;
 - b. *L'Organisation des Nations Unies et la question de Palestine* (dans les six langues officielles);
 - ii) Expositions et conférences : organisation de conférences, de réunions d'information, de séminaires et de projections de films vidéo sur les questions et les thèmes intéressant l'ONU, à l'intention des représentants de gouvernements, des médias, des organisations non gouvernementales et des établissements d'enseignement, ainsi que d'autres auditoires, notamment à l'échelon national, et réponses aux demandes d'information du public et des médias sur les questions prioritaires pour l'ONU;
 - iii) Plaquettes, fiches documentaires, cartes murales et dossiers d'information :
 - a. Élaboration de documents d'information destinés à la presse et au grand public, qui seront diffusés dans les langues officielles de l'ONU et, par l'intermédiaire du réseau des centres et des services d'information des Nations Unies, dans d'autres langues;
 - b. Production de manuels, de directives, d'ouvrages de référence et d'autres documents, dont le Manuel et l'Annuaire des centres d'information des Nations Unies, visant à aider le personnel des centres et des services d'information et des bureaux des Nations Unies dans leur travail;

- iv) Communiqués et conférences de presse et réunions d'information :
 - a. Élaboration de programmes d'information destinés aux médias, demandes d'interviews et rédaction ou demande de publication d'articles éditoriaux sur différents thèmes;
 - b. Mise au point de plans logistiques pour la couverture médiatique des grandes conférences et sommets mondiaux, la participation du Département à des missions de planification sur site, les négociations avec le gouvernement hôte et l'équipe spéciale de planification interdépartementale et les visites du Secrétaire général et d'autres hauts fonctionnaires de l'ONU;
 - c. Organisation et promotion de conférences de presse, de réunions d'information, de tables rondes et de réunions-débats, aux niveaux international, régional et national, dans le cadre d'une stratégie de communication visant à faire connaître les manifestations, les publications et les rapports de l'ONU, à expliquer les résultats de négociations ou d'autres activités de l'ONU touchant à diverses questions et à aider les organismes du système des Nations Unies à exécuter leur programme d'information;
 - d. Suivi régulier et ponctuel de la production des médias locaux et transmission au Siège des articles ou des résumés d'articles et des revues de la presse quotidienne et hebdomadaire touchant les grandes questions qui intéressent l'ONU;
- v) Manifestations spéciales :
 - a. Élaboration, aux fins de la communication stratégique, d'activités, de manifestations et de conférences visant à faire connaître quelque question prioritaire ou quelque manifestation spéciale de l'ONU et à renforcer les partenariats entre l'ONU et les médias, la société civile et d'autres intervenants aux niveaux international et national;
 - b. Mise en oeuvre de programmes d'enseignement au niveau national, tels que le programme de conférences « L'ONU mise en scène », ou appui à l'élaboration de programmes d'enseignement sur l'ONU;
- vi) Services consultatifs : élaboration d'avis et d'instruments de planification en matière de communication stratégique, en vue d'aider les composantes information des missions de maintien de la paix à élaborer des stratégies d'information; et participation (parfois en qualité d'organisateur) aux activités d'équipes spéciales et aux séminaires touchant les activités d'information des missions de paix;
- vii) Produits électroniques et audiovisuels :
 - a. Mise sur pied et tenue à jour de sites Web, dont les pages des centres d'information des Nations Unies sur le site Web de l'ONU et des pages Web accessibles dans les langues locales, par les centres et services d'information et les bureaux des Nations Unies;
 - b. Élaboration de documents d'information sur les thèmes prioritaires et constitution de listes électroniques de certains organes d'information internationaux, l'objectif étant de cibler, par publipostage, courrier électronique, télécopie et contacts personnels, les journalistes et les informer de l'action menée par l'ONU dans les domaines prioritaires;

- c. Analyse et évaluation stratégiques des programmes de communication à l'échelle mondiale, grâce au suivi de la production de certains organes d'information et à l'étude de coupures de presse, ainsi qu'à des enquêtes visant à recueillir les impressions des utilisateurs sur le matériel de promotion relatif aux questions prioritaires diffusé sur l'Internet par la Division de la communication stratégique;
- viii) Services fonctionnels nécessaires pour les réunions interorganisations :
 - Il s'agira :
 - a. De susciter et de maintenir une coopération interorganisations pour les campagnes d'information les plus importantes, notamment grâce à l'organisation de réunions et à la création d'équipes spéciales au sein du Groupe de la communication des Nations Unies et du Département dans son ensemble, y compris les centres et services d'information des Nations Unies, de façon que les programmes d'information thématiques soient menés à bien;
 - b. D'élaborer des stratégies de communication et des programmes d'information à l'échelle mondiale sur les questions prioritaires et pour les grandes conférences et sommets mondiaux, en consultant les bureaux et les départements fonctionnels sur les questions à couvrir et les activités à promouvoir en priorité;
 - c. De définir les moyens nécessaires à l'application des stratégies, tels que les produits et les activités de promotion et d'information;
 - d. De fixer des délais pour l'exécution des activités et des produits;
 - e. De poursuivre la coordination, avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), des politiques et des programmes concernant la gestion des centres d'information des Nations Unies intégrés aux bureaux extérieurs du PNUD;
 - f. De coopérer et d'échanger des informations avec les organisations non gouvernementales, les bureaux des organismes des Nations Unies dans les pays et les organisations régionales;
 - g. De fournir les services fonctionnels et la documentation nécessaires lors des réunions hebdomadaires du Groupe de la communication des Nations Unies tenues au Siège, et de sa session annuelle de deux jours;
 - h. De tenir à jour le site Web du Groupe de la communication des Nations Unies (dont le Secrétaire est le Directeur de la Division de la communication stratégique);
- c) Coopération technique (budget ordinaire) : cours de formation, séminaires et ateliers :
 - i) Programme de formation annuel organisé au Siège à l'intention des journalistes de la presse écrite, de la radio et de la télévision palestiniennes;
 - ii) Formation de groupe organisée au Siège ou sur le terrain à l'intention des directeurs des centres d'information des Nations Unies, des fonctionnaires d'information recrutés sur le plan national, des aides-bibliothécaires, des assistants administratifs et du personnel des composantes d'information des missions de maintien de la paix ou de consolidation de la paix;
 - iii) Ateliers de formation ou visites de sites de projet des Nations Unies, organisés en coopération avec les partenaires locaux des organismes des Nations Unies à l'intention

des journalistes locaux pour mieux leur faire comprendre les questions intéressant l'ONU, et séances de formation dans les bibliothèques dépositaires de l'ONU.

Tableau 28.11

Ressources nécessaires : sous-programme 1

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005 (avant réévaluation des coûts)	2002-2003	2004-2005
Budget ordinaire				
Postes	41 807,9	41 434,3	361	354
Autres rubriques	13 795,4	13 621,9	—	—
Total	55 603,3	55 056,2	361	354
Fonds extrabudgétaires	1 949,8	2 186,2	2	2

- 28.37 Le programme d'activités du sous-programme 1 (Services de communication stratégique) est exécuté par la Division de la communication stratégique, dont relèvent les activités d'information sur la question de Palestine, les Services d'information des Nations Unies à Genève et à Vienne, et les centres d'information et les bureaux extérieurs des Nations Unies. La répartition des ressources entre ces composantes est indiquée ci-après.

Tableau 28.12

Ressources nécessaires : Division de la communication stratégique

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005 (avant réévaluation des coûts)	2002-2003	2004-2005
Budget ordinaire				
Postes	10 125,3	10 245,0	53	54
Autres rubriques	1 711,0	1 762,2	—	—
Total	11 836,3	12 007,2	2	2
Fonds extrabudgétaires	587,2	741,2	2	2

- 28.38. Le montant prévu (12 007 200 dollars) doit permettre : a) de financer le maintien de 29 postes d'administrateur et de 25 postes d'agent des services généraux (autres classes); l'augmentation de 119 700 dollars est imputable au transfert d'un poste d'agent des services généraux (autres classes) des centres d'information, en vue d'une meilleure coordination des activités et des stratégies d'information avec les centres et les services d'information; b) de couvrir les dépenses au titre d'autres rubriques (1 762 200 dollars), correspondant aux frais de voyage des représentants, aux frais de voyage du personnel participant à des réunions ou effectuant des visites officielles, aux coûts de production des documents d'information et de formation du personnel des centres d'information, aux frais généraux de fonctionnement et au coût des fournitures et accessoires.

Tableau 28.13

Ressources nécessaires : activités d'information sur la question de Palestine

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005 (avant réévaluation des coûts)	2002-2003	2004-2005
Budget ordinaire				
Postes	—	—	—	—
Autres rubriques	560,5	545,7	—	—
Total	560,5	545,7	—	—

- 28.39 Le montant prévu au titre des autres rubriques (545 700 dollars) doit essentiellement permettre de financer les déplacements de journalistes participant aux programmes de formation et se rendant au Moyen-Orient dans le cadre de missions d'information et de couvrir les dépenses connexes liées aux services d'imprimerie et à l'administration du personnel, ainsi que les frais généraux de fonctionnement. La réduction de 14 800 dollars tient au coût effectif des services contractuels, tel qu'il ressort des dépenses passées.
- 28.40 La Division de la communication stratégique regroupe les antennes sur le terrain des services d'information. Les Services d'information des Nations Unies à Genève et à Vienne, les centres d'information et les bureaux extérieurs font appel à des intermédiaires, tels que les médias et les partenaires locaux, pour adapter les stratégies de communication en fonction des publics locaux. La répartition des ressources entre les différentes unités administratives est indiquée aux tableaux 28.14 à 28.17.

Tableau 28.14

Ressources nécessaires : Service d'information des Nations Unies à Genève

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005 (avant réévaluation des coûts)	2002-2003	2004-2005
Budget ordinaire				
Postes	4 354,1	4 354,1	23	23
Autres rubriques	1 062,7	1 078,6	—	—
Total	5 416,8	5 432,7	23	23

- 28.41 Le montant prévu (5 432 700 dollars) doit permettre : a) de financer le maintien des 23 postes indiqués dans le tableau 28.14 (4 354 100 dollars); et b) de couvrir les dépenses au titre des autres rubriques (1 078 600 dollars), dont l'augmentation (15 900 dollars) a trait au personnel temporaire qu'il faudra recruter pour les réunions et les manifestations organisées à Genève.

Tableau 28.15

Ressources nécessaires : Service d'information des Nations Unies à Vienne

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005 (avant réévaluation des coûts)	2002-2003	2004-2005
Budget ordinaire				
Postes	1 352,9	1 352,9	9	9
Autres rubriques	211,9	236,2	–	–
Total	1 564,8	1 589,1	9	9

- 28.42 Le montant prévu (1 589 100 dollars) doit permettre : a) de financer le maintien des neuf postes indiqués dans le tableau 28.15 (1 352 900 dollars); et b) de couvrir les dépenses au titre des autres rubriques (236 200 dollars), dont l'augmentation (24 300 dollars) correspond à la révision à la hausse des prévisions relatives aux autres dépenses de personnel, au mobilier et au matériel et aux subventions et contributions. Les ressources supplémentaires serviront surtout à financer des rencontres d'étudiants, des activités de formation à l'intention de journalistes et une rencontre d'enseignants. Des ressources supplémentaires sont également prévues pour la tenue à jour du site Web et pour l'achat du matériel nécessaire à cet effet.

Tableau 28.16

Ressources nécessaires : composantes information des bureaux extérieurs

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005 (avant réévaluation des coûts)	2002-2003	2004-2005
Budget ordinaire				
Postes	1 655,0	1 655,0	12	12
Autres rubriques	749,0	749,0	–	–
Total	2 404,0	2 404,0	12	12

- 28.43 Le montant prévu (2 404 000 dollars) doit permettre : a) de financer le maintien de 12 postes dans huit bureaux extérieurs, ainsi qu'il est indiqué au tableau 28.16; et b) de couvrir les dépenses au titre des autres rubriques (749 000 dollars, montant correspondant au maintien des moyens existants).

Tableau 28.17

Ressources nécessaires : centres d'information des Nations Unies

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005 (avant réévaluation des coûts)	2002-2003	2004-2005
Budget ordinaire				
Postes	24 320,6	23 827,3	264	256
Autres rubriques	9 500,3	9 250,2	—	—
Total	33 820,9	33 077,5	264	256
Fonds extrabudgétaires	1 362,6	1 445,0	—	—

- 28.44 Au moment de l'établissement du présent document, les mesures visant le regroupement des centres d'information d'Europe occidentale n'avaient pas encore été arrêtées dans le détail. Toutefois, lorsqu'elles auront été appliquées, normalement vers la fin de 2003, il sera possible de modifier la répartition des ressources, comme il est indiqué plus haut et précisé ci-après.
- 28.45 Le montant prévu (33 077 500 dollars) doit permettre : a) de financer, compte tenu de la réduction de huit postes, le maintien de 256 postes, comme indiqué au tableau 28.17 (23 827 300 dollars), en comptant l'effet retard d'une augmentation antérieure des effectifs (193 300 dollars) (sur les huit postes susmentionnés, 1 poste P-4 et 6 postes d'agent local seraient transférés au Siège (Division de l'information et des médias) afin de renforcer le multilinguisme sur le site Web de l'ONU et un poste d'agent des services généraux (autres classes) serait transféré au Service des centres d'information pour que celui-ci puisse renforcer ses activités de diffusion); et b) de couvrir les dépenses au titre des autres rubriques (9 250 200 dollars), le montant prévu pour les autres dépenses de personnel et les frais généraux de fonctionnement accusant une réduction de 250 100 dollars, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de voyage du personnel et des dépenses afférentes au mobilier et au matériel.

Sous-programme 2

Services d'information

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 54 079 000 dollars

- 28.46 Le sous-programme 2 sera exécuté par la Division de l'information et des médias (qui comprend le Service Internet, le Service de la presse et le Service de la radio et de la télévision) et par le Bureau du porte-parole du Secrétaire général.
- 28.47 Ce sous-programme a pour objet de susciter auprès des organes d'information et des médias un intérêt accru pour l'actualité et l'information relatives à l'ONU et à ses activités et de leur permettre d'obtenir des nouvelles fraîches. Mises en oeuvre efficacement, les activités prévues contribueront à sensibiliser l'opinion publique et à la rallier à la cause de l'Organisation.
- 28.48 Les activités consisteront à fournir des informations et des nouvelles à jour, précises, objectives et, dans toute la mesure possible, personnalisées, aux médias du monde entier, grâce à la fois aux moyens traditionnels et aux nouvelles technologies de l'information, y compris l'Internet. L'accent sera mis sur les médias des pays en développement.

- 28.49 La Division de l'information et des médias continuera de s'employer à porter à leur maximum les synergies que permettent les technologies de l'information afin de réaliser la stratégie soulignée plus haut, en utilisant la production journalistique du Service d'information, du site Web, de la radio et de la télévision de l'ONU, notamment les vidéos, les photos et les communiqués de presse. L'action de la Division aura pour toile de fond un grand projet de modernisation de l'infrastructure de production et de diffusion de la Division, lancé au cours de l'exercice biennal 2001-2002, qui prévoit notamment la poursuite du passage au numérique. La création du Service Internet contribuera dans une large mesure à une utilisation accrue et mieux coordonnée d'Internet en tant qu'outil multimédia permettant à la fois de générer des produits d'information et de les diffuser rapidement dans le monde entier, dans toutes les langues officielles.
- 28.50 La Division se mettra directement en contact avec des journalistes et des organismes de presse et cherchera à nouer des partenariats avec des organismes de radiodiffusion et de télévision afin que les médias du monde entier soient toujours au courant de l'actualité relative aux activités de l'ONU et des positions de l'Organisation sur les questions prioritaires dont elle est saisie par les États Membres. Grâce aux actions de ces partenaires et d'autres clients, la Division pourra, en permanence, garantir la pertinence de ses différents produits d'information.
- 28.51 Les ressources libérées par la création d'un pôle régional d'information des Nations Unies en Europe de l'Ouest seront en partie utilisées pour enrichir le contenu multilingue du site Web de l'ONU.

Tableau 28.18

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesures des résultats

Objectif : Susciter un intérêt accru, parmi les agences de presse et les organes d'information, pour l'Organisation et ses activités, et permettre à ces organismes d'obtenir des informations et des nouvelles fraîches.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

Diffusion d'informations à jour exactes, objectives et équilibrées aux médias, aux délégations, à d'autres auditoires et à d'autres mécanismes de relais, sur ce que fait l'Organisation dans ses domaines d'action prioritaires.

Degré de satisfaction des usagers quant à l'actualité, à l'exactitude, à l'objectivité et au caractère équilibré de l'information diffusée et à la qualité des services fournis.

Mesures des résultats :

2000-2001 : non disponible
2002-2003 (estimation) : 65 %
2004-2005 (objectif) : 70 %

Facteurs externes

- 28.52 Les objectifs du sous-programme devraient être atteints et les réalisations escomptées se concrétiser pour autant que : a) les organes de presse nationaux et internationaux collaborent avec l'Organisation, dans le cadre de partenariats et de coproductions; b) les conditions politiques, économiques et autres permettent aux organes de presse d'avoir accès aux produits d'information de l'Organisation et de les rediffuser.

Produits

28.53 Les produits ci-après seront exécutés au cours de l'exercice biennal 2004-2005 :

a) Autres activités de fond :

i) Publications en série :

- a. Production et publication, sur support papier et sur le Web, de documents de référence tels que l'*ABC des Nations Unies* (en anglais, en espagnol et en français), *L'ONU en quelques mots* (dans les six langues officielles), le Recueil des déclarations du Président du Conseil de sécurité et des résolutions du Conseil (en anglais et en français), et le document de référence sur les conférences et manifestations de l'Organisation des Nations Unies (en anglais et en français);
- b. Nouvelle impression de la Charte des Nations Unies et du Statut de la Cour internationale de Justice dans les six langues officielles, en fonction des besoins;

ii) Communiqués et conférences de presse :

- a. Organisation de conférences de presse pour le Secrétaire général, la Vice-Secrétaire générale, les hauts fonctionnaires de l'Organisation et les représentants d'États Membres ou d'organismes des Nations Unies;
- b. Organisation de réunions d'information (notamment de programmes et de séances d'information par des hauts fonctionnaires de l'Organisation), ainsi que d'entretiens, et mise en oeuvre d'autres moyens directs d'information (dont des alertes aux médias) à l'intention des correspondants de presse et des journalistes, dans les bureaux des Nations Unies et dans le monde;
- c. Diffusion de notes sur les conférences de presse et réunions d'information tenues par le Secrétaire général, la Vice-Secrétaire générale, les délégations et de hauts fonctionnaires du Secrétariat et d'autres représentants de l'Organisation, et points de presse quotidiens des porte-parole de l'Organisation;
- d. Coordination des demandes de publication dans des organes de la presse écrite du monde entier, de points de vue et d'autres articles du Secrétaire général et de hauts fonctionnaires des Nations Unies;
- e. Accréditation des correspondants des organismes de presse couvrant les activités de l'Organisation, services de liaison et distribution de documents officiels à leur intention, et liaison avec les médias pour le compte du Secrétaire général;
- f. Couverture des séances publiques de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, ainsi que de leurs organes subsidiaires, et des débats du Conseil de sécurité et d'autres organes intergouvernementaux qui ont lieu dans les bureaux des Nations Unies; couverture des conférences et manifestations spéciales de l'ONU; et diffusion de communiqués de presse, de documents d'information et de documents récapitulatifs relatifs à ces réunions, ainsi que des discours et déclarations du Secrétaire général, de la Vice-Secrétaire générale et du Président de l'Assemblée générale;
- g. Communication directe au Secrétaire général et à de hauts fonctionnaires des Nations Unies, par courrier électronique et au moyen d'une revue de presse quotidienne sur support papier, d'articles sur l'actualité internationale et l'ONU;

iii) Supports techniques :

- a. Assistance aux autres départements et bureaux pour la mise au point et la tenue à jour de sites Web dans les langues officielles autres que l'anglais, notamment sous la forme de directives sur la conception des sites et d'autres questions techniques;
- b. Diffusion par courrier électronique de bulletins et de flashes d'information quotidiens sur les manifestations et activités de l'ONU et sur les déclarations à la presse, aux responsables gouvernementaux, aux organisations non gouvernementales et à d'autres interlocuteurs;
- c. Mise au point, tenue à jour et coordination du contenu du site Web de l'ONU, création de nouveaux sites Web pour toutes les conférences des Nations Unies et toutes les activités et manifestations spéciales prévues, dans les six langues officielles, et tenue à jour et amélioration du site Web du Centre de nouvelles de l'Organisation, de la page d'accueil du porte-parole du Secrétaire général, de la page Web du Secrétaire général et de la page d'accès aux ressources audiovisuelles de l'ONU, qui contient des bases de données permettant d'accéder à des photos, à des programmes radiophoniques et à des enregistrements vidéo, et mise à jour de l'information se rapportant à l'actualité présentée sur d'autres sites reliés à la page d'accueil de l'ONU;
- d. Diffusion en direct, depuis la page d'accueil du site Web de l'ONU (diffusion Web) des enregistrements de séances publiques (Assemblée générale, Conseil de sécurité et Conseil économique et social), de conférences et de manifestations spéciales, ainsi que de conférences de presse et de points de presse du porte-parole du Secrétaire général;
- e. Diffusion, sur la page d'accueil du Centre de nouvelles du site Web de l'ONU, des nouvelles du jour relatives à l'ONU et aux activités de l'Organisation au Siège, dans les autres bureaux des Nations Unies et sur le terrain, et notamment d'information sur les activités et les déclarations du Secrétaire général, de la Vice-Secrétaire générale et d'autres hauts fonctionnaires de l'Organisation;

iv) Produits électroniques et documents audiovisuels :

- a. Production et diffusion en direct, du lundi au vendredi, d'émissions radiophoniques sur l'actualité dans les six langues officielles, ainsi qu'en portugais et en kiswahili; et production et diffusion d'enregistrements d'émissions hebdomadaires ou mensuelles dans les six langues officielles et dans sept langues non officielles (bengali, bahasa-indonesia, créole, néerlandais, hindi, turc et ourdou), notamment d'émissions axées sur la promotion de la femme et l'équilibre entre les sexes;
- b. Conservation et archivage des produits audiovisuels de l'ONU et services de médiathèque; et exploitation, gestion et entretien des studios et installations de télévision et de radio;
- c. Couverture photographique des séances de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité et d'autres réunions, conférences, séances photo et autres manifestations et activités ayant lieu au Siège, notamment celles auxquelles le Secrétaire général participe; et couverture photographique, sur le terrain, des activités du Secrétaire général et de l'Organisation, pour distribution aux organes de presse et aux délégations et pour affichage sur le site Web de l'ONU;

- d. Production et diffusion d'enregistrements vidéo, de documents et d'émissions sur les activités de l'Organisation, tels que « L'ONU en action », « World Chronicle » et « L'Année en revue » ainsi que d'émissions coproduites avec d'autres organismes des Nations Unies et d'autres organisations;
- e. Couverture télévisée des séances de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité et d'autres réunions, séances photo et autres manifestations et activités ayant lieu au Siège, notamment celles auxquelles le Secrétaire général participe, pour distribution aux organes de presse.

Tableau 28.19

Ressources nécessaires : sous-programme 2

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005 (avant réévaluation des coûts)	2002-2003	2004-2005
Budget ordinaire				
Postes	33 277,0	35 778,2	191	198
Autres rubriques	17 172,9	18 300,8	—	—
Total	50 449,9	54 079,0	191	198
Fonds extrabudgétaires	1 473,2	1 126,0	—	—

- 28.54 La répartition des ressources entre les deux principales unités administratives responsables du sous-programme 2 est indiquée ci-après.

Tableau 28.20

Ressources nécessaires : Bureau du porte-parole du Secrétaire général

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005 (avant réévaluation des coûts)	2002-2003	2004-2005
Budget ordinaire				
Postes	2 437,6	2 437,6	12	12
Autres rubriques	150,7	184,1	—	—
Total	2 588,3	2 621,7	12	12
Fonds extrabudgétaires	—	—	—	—

- 28.55 Le montant prévu (2 621 700 dollars) comprend : a) 2 437 600 dollars correspondant au maintien des 12 postes indiqués au tableau 28.20; et b) 184 100 dollars correspondant aux dépenses au titre des autres rubriques, dont 33 400 dollars supplémentaires pour les frais de voyage du personnel et les services contractuels, compte tenu des dépenses entraînées précédemment par les voyages des fonctionnaires qui accompagnent le Secrétaire général et par les abonnements aux services d'agences de presse.

Tableau 28.21

Ressources nécessaires : Division de l'information et des médias

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005 (avant réévaluation des coûts)	2002-2003	2004-2005
Budget ordinaire				
Postes	30 839,4	33 340,6	179	186
Autres rubriques	17 022,2	18 116,7	–	–
Total	47 861,6	51 457,3	179	186
Fonds extrabudgétaires	1 473,2	1 126,0	–	–

- 28.56 Le montant prévu (51 457 300 dollars) doit permettre de financer : a) les 186 postes indiqués au tableau 28.21, compte tenu de l'effet retard de la création, approuvée au cours de l'exercice biennal 2002-2003, de 17 nouveaux postes pour le projet pilote de radiodiffusion et de 1 poste de producteur d'émissions radiophoniques en langue portugaise (1 475 700 dollars), du transfert de 1 poste P-4 et de 6 postes d'agent des services généraux (autres classes) de centres d'information (2 501 200 dollars) afin de renforcer le contenu multilingue du site Web de l'ONU, et du reclassement du poste de superviseur du laboratoire photo [qui devient un poste d'agent des services généraux (1re classe)] en vue de renforcer le contrôle de la qualité des photographies produites par l'ONU; et b) les dépenses au titre des autres rubriques, qui seront augmentées de 1 094 500 dollars au titre des services contractuels et d'autres dépenses de personnel, étant donné l'augmentation du nombre des séances tenues par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité. Ces prévisions tiennent compte des dépenses passées et visent à réduire l'écart entre les ressources nécessaires et les crédits accordés.

Sous-programme 3

Services de bibliothèque

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 21 351 000 dollars

- 28.57 Le sous-programme 3 sera exécuté par la Bibliothèque Dag Hammarskjöld (Division des services et des produits destinés au public).
- 28.58 Ce sous-programme a pour objet de créer et de fournir en temps voulu des produits et des services d'information à jour à l'intention des représentants, du personnel du Secrétariat et des chercheurs; de faciliter l'accès des bibliothèques depositaires et du grand public, dans le monde entier, au matériel d'information du système des Nations Unies; de contribuer à combler le fossé numérique; de mobiliser les bibliothèques, en particulier les bibliothèques depositaires, pour qu'elles fassent office d'agents de liaison avec la société civile; d'encadrer et de coordonner les activités des bibliothèques des Nations Unies.
- 28.59 La Bibliothèque Dag Hammarskjöld, agissant en coordination les autres bibliothèques de l'ONU et du système des Nations Unies, continuera de s'orienter dans le sens du virtuel, sans pour autant négliger les collections imprimées de documents, livres et publications en série des Nations Unies d'autres documents officiels dont ses usagers ont besoin. Elle mettra de plus en plus l'accent sur la production et la fourniture d'information sous forme électronique, sur la liaison avec les bibliothèques depositaires et sur la promotion du multilinguisme. Elle s'emploiera à développer la

transmission directe, grâce à la télématique, d'informations personnalisées aux membres des missions permanentes, au Siège, et au personnel du Secrétariat, dans le monde entier. Les sites Internet et Intranet de la Bibliothèque seront enrichis et étoffés dans les six langues officielles et ils offriront des possibilités de recherche multilingue. L'accès à des services commerciaux d'information par voie électronique sera offert à des tarifs économiques grâce au Consortium du système des Nations Unies. La Bibliothèque favorisera, dans la mesure du possible, l'accès des bibliothèques dépositaires aux bases de données des Nations Unies, de façon à assurer une distribution rapide, complète et économique des documents. Elle participera activement à des rencontres interorganisations afin de promouvoir le partage de l'information entre tous les organismes des Nations Unies.

- 28.60 La production et le traitement internes des données (bases de données et autres produits électroniques, index, normes et directives en matière de contrôle bibliographique et systèmes de références multilingues) seront développés et améliorés. Le Thésaurus du Système d'information bibliographique de l'ONU (SIBONU) sera régulièrement mis à jour dans les six langues officielles. Deux éditions complètes, soignées et de haute qualité de l'*Annuaire des Nations Unies* seront publiées, l'une pour 2002, l'autre pour 2003; elles serviront de base à la production en parallèle de versions sur CD-ROM.
- 28.61. On privilégiera la formation, notamment les cours à l'intention des usagers au Siège et du personnel des bibliothèques dépositaires à l'étranger, ainsi que la fourniture par voie électronique de conseils, de manuels et de structures de base de données aux petites bibliothèques des Nations Unies dans les bureaux extérieurs.

Tableau 28.22

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesures des résultats

Objectif : Faciliter l'accès des représentants, membres des missions permanentes des États Membres, fonctionnaires du Secrétariat, chercheurs et bibliothèques dépositaires, dans le monde entier, aux ouvrages et services de la Bibliothèque.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Accès plus facile, plus large et plus rapide aux produits et services de la Bibliothèque.

a) Satisfaction des usagers quant à la qualité des produits et services de la Bibliothèque, leur actualité et leur accessibilité.

Mesures des résultats :

2000-2001 : non disponible
2002-2003 (estimation) : 75 %
2004-2005 (objectif) : 80 %

b) Publication de l'*Annuaire des Nations Unies* selon les échéances fixées.

b) Réduction des délais entre la fin de l'année sur laquelle porte chaque volume et la date à laquelle il est publié.

Mesures des résultats :

2000-2001 : 28 mois
2002-2003 (estimation) : 19 mois
2004-2005 (objectif) : 18 mois

Facteurs externes

- 28.62 Le sous-programme 3 devrait atteindre ses objectifs et aboutir aux réalisations escomptées pour autant que :
- a) L'intérêt des publics ciblés pour l'information électronique continue de croître;
 - b) Les organismes des Nations Unies continuent de coopérer et de collaborer, notamment en exploitant les services en ligne mis à leur disposition par l'intermédiaire du Consortium;
 - c) Les prix des services en ligne restent stables ou baissent;
 - d) Les documents officiels soient disponibles en temps voulu;
 - e) Les retards liés à la reliure et à l'impression soient réduits au minimum.

Produits

- 28.63 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2004-2005 sont les suivants :
- a) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications en série :
 - a. Index des actes du Conseil économique et social (2);
 - b. Index des actes de l'Assemblée générale (2);
 - c. Index des actes du Conseil de sécurité (2);
 - d. UNBISNET : tenue à jour et expansion des bases de données sur le Web, y compris les bases de données bibliographiques, documentaires et officielles et les fichiers thésaurus en six langues (mises à jour quotidiennes);
 - e. Tenue à jour et expansion des sites Web de la Bibliothèque dans toutes les langues officielles;
 - f. Index des documents de l'Organisation des Nations Unies (8);
 - g) *Annuaire des Nations Unies* (2);
 - ii) Publications isolées : index pour les principales publications des Nations Unies;
 - iii) Supports techniques :
 - a. Établissement de la partie bibliographique de l'*Annuaire juridique des Nations Unies*;
 - b. Coordination du réseau d'indexation utilisé en commun avec les bibliothèques des Nations Unies situées ailleurs qu'au Siège;
 - c. Services d'information en ligne portant sur des sujets d'actualité qui présentent un intérêt pour l'Organisation, obtenus essentiellement par l'intermédiaire du Consortium du système des Nations Unies;
 - d. Entretien du matériel informatique et des logiciels de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et tenue à jour de ses bases de données;
 - e. Établissement de réseaux avec les bibliothèques du système des Nations Unies, les associations professionnelles et le réseau mondial d'informations juridiques;

- f. Supervision des bibliothèques depositaires, assistance et programmes d'information à leur intention;
 - g. Services de référence et de recherche, services de prêt et prêts entre bibliothèques; diffusion sélective d'information et réponse aux demandes d'information adressées par des usagers du monde entier par courrier électronique;
 - h. Mise à disposition des anciens documents des principaux organes des Nations Unies portant sur certaines années, dans toutes les langues (documents convertis à partir des microfiches ou du support papier et téléchargés sur le système à disques optiques);
 - i. Sélection, acquisition et tri des principales sources d'information sur support traditionnel (livres, périodiques, documents officiels, etc.);
 - j. Collecte, bulletinage, indexation, gestion et préservation des documents de l'ONU;
 - k. Établissement périodique des fiches du Thésaurus SIBONU dans toutes les langues officielles pour permettre les recherches multilingues dans le SIBONU et le système à disques optiques;
- b) Coopération technique :
- i) Services consultatifs : services consultatifs aux entités chargées des collections de référence des départements au Siège, ainsi qu'aux petites bibliothèques des Nations Unies dans les bureaux extérieurs;
 - ii) Cours de formation, séminaires et ateliers : programmes de formation à l'intention des représentants, du personnel des missions permanentes, des fonctionnaires de l'ONU, des représentants des gouvernements, du personnel des bibliothèques depositaires, des organisations non gouvernementales, des stagiaires, etc.

Tableau 28.23

Ressources nécessaires : sous-programme 3

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005 (avant réévaluation des coûts)	2002-2003	2004-2005
Budget ordinaire				
Postes	18 909,2	18 909,2	114	114
Autres rubriques	2 302,2	2 441,8	—	—
Total	21 211,4	21 351,0	114	114
Fonds extrabudgétaires	757,0	—	—	—

28.64 Le montant de 21 351 000 dollars doit permettre de couvrir : a) le maintien des 114 postes indiqués au tableau 28.23 (18 909 200 dollars); et b) les dépenses au titre des autres rubriques (2 441 800 dollars), qui ont trait pour l'essentiel à la publication de l'*Annuaire des Nations Unies*, aux activités de formation et aux voyages du personnel des bibliothèques depositaires, à l'acquisition de matériel d'information sur support électronique ou traditionnel, aux frais généraux de fonctionnement, aux fournitures et accessoires et à l'entretien. Les dépenses prévues aux rubriques

autres que les postes sont en augmentation de 139 600 dollars, ce qui s'explique principalement par une augmentation des dépenses au titre des services contractuels nécessaires pour les abonnements en ligne et l'impression des documents.

Sous-programme 4 Services de diffusion

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 9 991 300 dollars

- 28.65 Le sous-programme 4 sera exécuté par la Division des services et des produits destinés au public, qui comprend le Service de la société civile, la Section des ventes et de la commercialisation des publications des Nations Unies et le secrétariat du Comité des publications. La Bibliothèque Dag Hammarskjöld qui relève du sous-programme 3 (Services de bibliothèque), fait également partie de la Division.
- 28.66 Ce sous-programme vise à faire connaître le rôle de l'ONU et les activités qu'elle mène dans les domaines prioritaires, en s'inspirant de la Déclaration du Millénaire, ainsi qu'à informer et à influencer l'opinion par le biais d'intermédiaires clefs, tels que les organisations non gouvernementales, les établissements universitaires et d'autres représentants de la société civile, et au moyen d'interventions directes auprès du grand public.
- 28.67 La Division des services et des produits destinés au public s'emploiera à développer, renforcer et élargir ses liens avec ses partenaires, tant les organismes des Nations Unies que les organisations non gouvernementales, les milieux universitaires et le secteur privé. Elle cherchera également à promouvoir plus efficacement ceux de ses programmes et services qui s'adressent à ces interlocuteurs ou au grand public, en utilisant au mieux les possibilités offertes par les nouvelles technologies de l'information et des communications, notamment l'Internet et les vidéoconférences.

Tableau 28.24

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesures des résultats

Objectif : Informer le grand public et susciter des débats grâce à des activités de communication directe menées en collaboration avec des partenaires clefs, tels que les organisations non gouvernementales, les établissements universitaires et d'autres représentants de la société civile et des médias, en s'inspirant de la Déclaration du Millénaire.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

Meilleure compréhension du rôle, des activités et des préoccupations de l'ONU, grâce aux activités, programmes et services de diffusion.

Pourcentage du public visé faisant état d'une connaissance plus large ou plus profonde de l'Organisation.

Mesures des résultats :

2000-2001 : 85 %

2002-2003 (estimation) : 90 %

2004-2005 (objectif) : 90 %

Facteurs externes

- 28.68 Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et aboutir aux réalisations escomptées pour autant que :
- a) Les institutions de la société civile, ceux qui répercutent l'information et les autres partenaires, y compris les bureaux des autres organismes des Nations Unies, soient à même de collaborer avec le Département;
 - b) L'intérêt des universitaires pour les principes, les activités et les préoccupations de l'ONU ne fléchisse pas;
 - c) L'accès aux services Internet et aux vidéoconférences ne soit pas entravé, au niveau mondial, par des obstacles financiers ou technologiques;
 - d) La situation politique ou autre n'ait pas d'effet préjudiciable sur les partenariats ou sur la participation aux activités proposées;
 - e) Les considérations relatives à la sécurité ne réduisent pas les possibilités d'accès au Siège de l'Organisation.

Produits

- 28.69 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2004-2005 sont les suivants :
- a) Autres activités de fond :
 - i) Publications en série :
 - a. Annuaire des ONG : tenue à jour de la base de données des organisations non gouvernementales associées au Département;
 - b. *Chronique de l'ONU* (dans les six langues officielles; publication trimestrielle);
 - c. Programmes de la Conférence annuelle des ONG organisée par le Département, et rapports finals de la Conférence;
 - d. *Development Business* (publication bimensuelle multilingue, sur les marchés) (fonds extrabudgétaires);
 - ii) Expositions, visites guidées et conférences :
 - a. Programmes spéciaux (d'une journée) à l'intention de groupes de journalistes de passage, à la demande d'organisations extérieures (par exemple l'International Centre for Journalists);
 - b. Conception, organisation et mise en place d'un programme annuel d'expositions temporaires dans les espaces publics du Siège;
 - c. Conception, organisation et installation d'expositions spéciales, et actualisation et rénovation des expositions existantes, notamment les expositions interactives, qui sont présentées dans le cadre des visites guidées au Siège de l'ONU;
 - d. Organisation du programme de visites guidées au Siège, ainsi que de conférences, d'exposés et de séminaires d'information sur des questions intéressant l'ONU, à l'intention de divers groupes, notamment des délégations de gouvernements, des organisations non gouvernementales, des journalistes, des enseignants, des étudiants, et des associations professionnelles et autres;

- e. Participation du personnel de la Section des ONG à des séances d'information, séminaires, conférences et autres manifestations organisés par des ONG associées;
 - f. Réponse aux demandes d'information orales ou écrites du public et offre de jeux de documents aux enseignants;
 - g. Séances d'information d'une semaine organisées tous les ans à l'intention des représentants des ONG associées au Département et au Conseil économique et social, sur les questions et manifestations inscrites à l'ordre du jour de l'Organisation et intéressant les ONG, avec la participation d'experts et de représentants d'organismes des Nations Unies, de gouvernements et d'ONG (60);
- iii) Brochures, fiches documentaires, planches murales et dossiers d'information :
- a. Publication du bulletin d'information hebdomadaire intitulé DPI/NGO Link (sur papier et sous forme électronique);
 - b. Diffusion mensuelle aux ONG d'informations sur les ouvrages publiés par les organismes des Nations Unies, de formulaires d'accréditation et d'inscription, d'invitations à des manifestations intéressant les ONG qui sont organisées à l'ONU, des calendriers mensuels des séances d'information hebdomadaires et du compte rendu des activités menées par la Section des ONG; dossiers d'information pour la conférence annuelle et le programme d'orientation;
 - c. Production ou révision de fiches ou de documents d'information destinés à apporter des réponses aux questions et problèmes fréquemment soulevés; mises à jour et révisions des publications intitulées « Everything you always wanted to know about the UN », « Discovering the UN » et « Three Ways You Can Help »; production d'une nouvelle affiche et réimpression de l'affiche actuelle;
- iv) Manifestations spéciales :
- a. Série annuelle de trois ateliers d'une journée organisés à l'intention des ONG associées à l'ONU, en vue d'améliorer leurs capacités de communication;
 - b. Conférence annuelle (trois jours) des organisations non gouvernementales sur un thème lié à des questions actuellement traitées par l'ONU; programme d'orientation annuel (deux jours) à l'intention des nouvelles organisations non gouvernementales associées et des représentants d'organisations non gouvernementales récemment nommés;
 - c. Organisation de manifestations spéciales et promotion, en association avec des départements, organismes et programmes des Nations Unies, des gouvernements et la société civile, y compris des groupes du secteur privé et des organismes de presse, manifestations organisées à l'occasion de journées ou années consacrées à certains thèmes;
 - d. Organisation annuelle de deux « Journées des élèves » au Siège, à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement et de la Journée internationale de la paix; organisation annuelle au Siège, en association avec des organisations non gouvernementales et des groupes d'enseignants, d'une conférence internationale d'étudiants à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme, ainsi que d'une journée des enseignants, en association avec le Comité d'ONG chargé des questions touchant à l'enseignement sur l'ONU et les autorités de l'État et de la ville de New York en charge de l'enseignement;

- v) Supports techniques :
- a. Mise à jour régulière du calendrier des expositions et des manifestations spéciales organisées dans tout le système, pour affichage sur le site Web de l'ONU, et présentation, sur le site Web de l'ONU, du calendrier de chaque exposition, d'une brève description et d'images; élaboration et tenue à jour de sites Web portant sur certains thèmes ou visant à faire connaître les activités de l'Organisation, y compris le site Web intitulé « Les Nations Unies travaillent pour vous »;
 - b. Tenue à jour de la publication en ligne « UN Development Business » et du service télématique « Scan-a-Bid » (mises à jour deux fois par mois);
 - c. Élaboration du programme de publications pour l'exercice biennal; élaboration constante de directives relatives à la préparation, la production, la distribution et la vente des publications, sur papier et sous forme électronique;
 - d. Coordination de la planification et supervision de l'exécution du programme de publications; de l'établissement des prévisions budgétaires pour les travaux contractuels d'imprimerie et de l'utilisation des crédits;
 - e. Tenue à jour d'un site Intranet à l'intention du Comité des publications; correspondance suivie du Secrétaire du Comité concernant les demandes d'utilisation de publications des Nations Unies émanant de l'extérieur; réunions mensuelles du Comité des publications et réunions périodiques du Groupe de travail chargé des questions liées à l'Internet;
 - f. Vente des publications par la Section des ventes et de la commercialisation des publications;
 - g. Services graphiques pour les publications des Nations Unies, les affiches et les pages Web, permettant d'offrir les meilleures options graphiques;
 - h. Fonctionnement du centre d'information des ONG au Siège comme lieu de rencontre où les organisations non gouvernementales associées peuvent utiliser des ordinateurs, des imprimantes, le système à disques optiques et l'Internet et consulter une collection de documents vidéo des Nations Unies, les publications des Nations Unies, les communiqués de presse et les documents officiels; tenue à jour du site Web de la Section des ONG;
 - i. Maintenance et amélioration de l'édition en ligne de la *Chronique de l'ONU*, affichage quotidien d'articles et de liens qui ne sont disponibles que sur le Web, activités interactives spéciales et sondages d'opinion (en anglais et en français); vidéoconférences, diffusions sur le Web et débats sur l'Internet liés à des programmes organisés à l'ONU pour les étudiants et au *CyberSchoolbus*; présentation sur le Web de fiches et de documents d'information, nouveaux ou révisés, publiés par le Groupe des renseignements;
- b) Coopération technique : cours de formation, séminaires et ateliers : programme de formation annuel de six semaines (et publication d'un bulletin d'information semestriel à l'intention des anciens participants) pour 12 à 16 journalistes de la presse écrite et audiovisuelle provenant de pays en développement et de pays en transition.

Tableau 28.25

Ressources nécessaires : sous-programme 4

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005 (avant réévaluation des coûts)	2002-2003	2004-2005
Budget ordinaire				
Postes	9 633,0	8 379,4	54	48
Autres rubriques	1 318,0	1 611,9	—	—
Total	10 951,0	9 991,3	54	48
Fonds extrabudgétaires	2 791,6	2 843,3	12	12

- 28.70 Le montant de 9 991 300 dollars permettra de couvrir : a) le coût des 48 postes indiqués au tableau 28.25 (8 379 400 dollars), compte tenu du transfert de six postes de la Section de cartographie du Département de l'information au Département des opérations de maintien de la paix [1 P-5, 3 P-3, 1 P-2 et 1 poste d'agent des services généraux (autres classes)], conformément à la résolution 57/300 de l'Assemblée générale; et b) les dépenses au titre des autres rubriques (1 611 900 dollars), une augmentation de 293 900 dollars étant prévue pour les autres dépenses de personnel, les services contractuels, les fournitures et accessoires, le mobilier et le matériel. Les ressources supplémentaires prévues serviront pour l'essentiel à financer la production de la *Chronique de l'ONU* dans les six langues officielles de l'ONU, les versions anglaise et française étant entièrement produites à l'ONU et les quatre autres faisant l'objet d'arrangements de copublication.

Conférences spéciales

Tableau 28.26

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005 (avant réévaluation des coûts)	2002-2003	2004-2005
Budget ordinaire				
Postes	—	—	—	—
Autres rubriques	602,0	1 339,5	—	—
Total	602,0	1 339,5	—	—

- 28.71 Un crédit non renouvelable de 1 339 500 dollars est prévu pour couvrir les dépenses associées aux cinq conférences spéciales prévues pendant l'exercice biennal 2004-2005 : la onzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (72 300 dollars); la réunion internationale consacrée à l'examen approfondi de l'application du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (211 300 dollars); le onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (231 100 dollars); le Sommet mondial sur la société de l'information (Tunis, deuxième partie) (223 000 dollars); et la session qui sera consacrée à la suite donnée à la quatrième Conférence

mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale (601 800 dollars). Des ressources sont prévues à ce stade de la préparation des conférences conformément aux recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (voir A/56/6, par. VII.2).

C. Appui au programme

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 5 715 800 dollars

- 28.72 Le Service administratif fournit les services d'administration, de gestion et d'appui au programme nécessaires à l'exécution des activités dont le Département de l'information est chargé. Il aide le Secrétaire général adjoint à élaborer le plan à moyen terme, à établir le budget-programme et à en suivre l'exécution et à assurer la gestion financière des fonds d'affectation spéciale et des fonds extrabudgétaires; il fournit les services d'appui nécessaires à l'utilisation efficace des ressources humaines, planifie les ressources nécessaires à l'administration générale et assure contrôle et coordination en la matière. Il gère également les besoins du Département dans le domaine de l'informatique, notamment pour ce qui est de l'entretien et de la modernisation du matériel et des logiciels.

Tableau 28.27

Ressources nécessaires : appui au programme

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005 (avant réévaluation des coûts)	2002-2003	2004-2005
Budget ordinaire				
Postes	3 534,9	3 580,1	22	22
Autres rubriques	2 154,2	2 135,7	—	—
Total	5 689,1	5 715,8	22	22

- 28.73 Le montant de 5 715 800 dollars représente : a) le coût des 22 postes visés au tableau 28.27, en augmentation de 45 200 dollars du fait du reclassement à la première classe d'un poste d'agent des services généraux d'une autre classe; b) les dépenses au titre des autres rubriques (2 135 700 dollars), qui sont en diminution de 18 500 dollars, les autres dépenses de personnel et le coût du mobilier et du matériel ayant diminué mais les frais généraux de fonctionnement ayant augmenté.

Tableau 28.28

Résumé des mesures prises pour donner suite aux recommandations formulées par l'Assemblée générale et par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Assemblée générale
(résolution 56/253)

L'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de procéder à un examen général des services de bibliothèque couvrant la Bibliothèque Dag Hammarskjöld, les bibliothèques des Offices des Nations Unies à Genève et à Vienne, celles des commissions régionales, des départements et des centres d'information, et les bibliothèques dépositaires, en vue de définir la finalité de ces services aux Nations Unies, d'identifier les clients ou les usagers principaux, en examinant aussi les relations entre bibliothèques et leurs rôles respectifs, y compris la meilleure façon pour elles d'accomplir leur mission par l'intermédiaire des organes intergouvernementaux compétents, et de lui faire rapport à ce sujet à sa cinquante-septième session (par. 34).

L'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de mettre en oeuvre dès que possible des prestations nouvelles et plus efficaces de services de bibliothèque (par. 35).

L'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de veiller à ce que les six langues officielles soient traitées de la même manière à la Bibliothèque Dag Hammarskjöld, qu'il s'agisse de publications classiques ou de diffusion par voie électronique, y compris l'Internet (par. 75).

Il a été procédé à l'examen général demandé en juin 2002 (voir A/57/387 et Corr.1, par. 73 à 75).

Les propositions du Secrétaire général figurent dans le document A/57/387 et Corr.1 (par. 75, décision 9).

La page d'accueil, les services et les collections de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld, le guide de recherche dans la documentation des Nations Unies, la page des Conférences et célébrations spéciales, les documents historiques de l'Assemblée générale et le Thésaurus du Système d'information bibliographique de l'ONU sont proposés dans les six langues officielles. La Bibliothèque s'efforce en outre, dans la limite des ressources dont elle dispose, d'accroître le nombre des pages qu'elle propose dans les six langues officielles sur son site Web.

L'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de prendre en considération le fait que la Bibliothèque Dag Hammarskjöld doit disposer de spécialistes capables d'assurer le catalogage et la conservation du fonds dans les six langues officielles afin de faciliter la consultation des ouvrages et des documents de référence par les délégations et de mettre à jour les collections d'ouvrages de référence de la Bibliothèque dans toutes les matières pertinentes dans les six langues officielles (par. 76).

L'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de redoubler d'efforts pour pourvoir tous les postes actuellement vacants à la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et de veiller à ce que les documents soient traités promptement et efficacement dans les six langues officielles (par. 77).

L'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de mettre à la disposition de la Section de la technologie de l'information du Département de l'information un appui linguistique en arabe, en chinois, en russe et en espagnol pour le site Web, et de formuler les propositions qu'il juge appropriées pour que toutes les langues officielles bénéficient des mêmes services (par. 143).

L'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa cinquante-sixième session, des propositions concrètes en vue de renforcer le Département de l'information en utilisant les moyens disponibles, de façon à appuyer et à améliorer le site Web de l'Organisation dans toutes les langues officielles (par. 145).

La Section du site Web de l'ONU alloue des ressources à la production de pages Web dans les six langues officielles, afin que toutes soient sur le même pied.

La Bibliothèque compte actuellement parmi son personnel des administrateurs et des agents des services généraux aptes à traiter des documents et à assurer des services dans les six langues officielles.

Dans la limite des ressources dont elle dispose, la Bibliothèque s'efforce d'accroître le nombre de ses acquisitions dans les six langues officielles.

La Bibliothèque Dag Hammarskjöld s'efforce dans toute la mesure possible de pourvoir les postes vacants. Deux lauréats de concours nationaux ont été recrutés en 2002; la procédure de recrutement est en cours pour tous les autres postes vacants. Comme on l'a vu plus haut, la Bibliothèque est en mesure de traiter promptement et efficacement les documents dans les six langues officielles de l'Organisation.

Le poste d'assistant linguistique de langue russe pour le site Web a été pourvu. À l'heure actuelle, en attendant que soient trouvés des postes, du personnel temporaire exerce les fonctions correspondantes pour l'arabe, le chinois et l'espagnol. Il est proposé dans le présent rapport de transférer sept postes des centres d'information des Nations Unies. En outre, des postes supplémentaires seront créés pour répondre aux besoins linguistiques liés au site Web.

Un rapport a été présenté (A/57/355). Des progrès ont été réalisés sur la voie de la parité linguistique, notamment avec le lancement du Centre de nouvelles de l'ONU en arabe. Pour ce qui est des autres langues, les travaux se poursuivent.

Résumé de la recommandation

L'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de mieux justifier les ressources demandées pour les centres d'information des Nations Unies dans le cadre du prochain projet de budget-programme (par. 148).

L'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui faire rapport, à sa cinquante-septième session, sur les incidences financières des mesures prises pour remédier au déséquilibre dans l'utilisation des six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies sur le site Web de l'Organisation (par. 149).

L'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de procéder à une étude d'ensemble de la gestion et du fonctionnement du Département de l'information, compte tenu du plan à moyen terme, et de lui faire rapport à sa cinquante-septième session, cette étude devant notamment porter sur les questions suivantes (par. 150) :

a) Définir les moyens de conduire ces activités de la façon la plus efficace et la plus rentable;

Suite donnée à la recommandation

Lorsque le présent document a été établi, les modalités de la fusion des centres d'information des Nations Unies en Europe occidentale au sein d'un pôle unique et de la redistribution des ressources entre les divers centres d'information n'avaient pas encore été arrêtées. En fonction des progrès réalisés dans la définition de ces modalités, d'autres éléments d'information seront communiqués à l'Assemblée générale à sa cinquante-huitième session.

Le Secrétaire général a formulé des propositions dans son rapport publié sous la cote A/57/355. Pour l'exercice biennal 2004-2005, il est proposé de transférer des postes existants aux fins du développement du site Web.

a) La première phase de l'étude d'ensemble a fait l'objet du rapport du Secrétaire général sur la réorientation des activités des Nations Unies dans le domaine de l'information et de la communication (A/AC.198/2002/2). Le Secrétaire général a confirmé les conclusions de l'évaluation dans la partie intitulée « Améliorer l'information » de son rapport intitulé « Renforcer l'ONU : un programme pour aller plus loin dans le changement » (A/57/387 et Corr. 1). À la suite de l'étude d'ensemble, un nouveau modèle opérationnel a été adopté pour que le Département soit en mesure d'exécuter ses activités de la façon la plus efficace possible et de renforcer leur impact. Ce nouveau modèle est conçu pour que l'exécution du programme du Département soit mieux alignée sur les « besoins des clients », une étude de l'impact des produits et des services qu'il propose devant être réalisée chaque année, dans un souci constant de perfectionnement et d'amélioration.

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

b) Axer les activités du Département de façon à mieux tenir compte des priorités essentielles et des mandats pertinents de l'Organisation;

c) Instaurer une plus grande coordination entre les activités d'information des différents départements du Secrétariat afin d'éviter la duplication des efforts et, si possible, de renforcer les complémentarités;

d) Évaluer l'impact des centres d'information des Nations Unies, compte tenu de leurs mandats;

b) Le nouveau modèle opérationnel du Département s'inspire de son énoncé de mission, lequel prévoit qu'il aide à atteindre les objectifs fonctionnels de l'Organisation des Nations Unies en communiquant de manière stratégique les activités et préoccupations de l'Organisation afin d'obtenir le plus large impact possible auprès du public. Les éléments d'information que le Département doit communiquer portent sur les activités de fond de l'Organisation et des entités qui la composent. Il appartient donc au Département de gérer et de coordonner les renseignements qui lui parviennent de diverses sources à l'intérieur du système, en vue de les transmettre au public. Il cherchera principalement, en s'inspirant de la Déclaration du Millénaire, à faire connaître les priorités définies par l'Assemblée générale et par le Secrétaire général, et travaillera dans une optique stratégique, plutôt que tactique, en s'efforçant de présenter une vue globale, compte tenu de la mission d'ensemble de l'Organisation.

c) Une étape importante du renforcement de la coordination des activités d'information a consisté à remplacer le Comité commun de l'information des Nations Unies, qui se réunissait officiellement chaque année, par une structure plus dynamique, pragmatique, informelle et flexible : le Groupe des Nations Unies pour les communications. La fréquence des réunions varie en fonction des besoins et les équipes spéciales du Groupe font l'objet de clauses-couperets qui entrent en vigueur dès que les objectifs immédiats sont atteints. Outre la réunion annuelle, des réunions hebdomadaires sont organisées, sous la présidence du Secrétaire général adjoint et avec la participation des représentants de tous les organismes des Nations Unies qui ont un bureau de liaison à New York. Une enquête a été menée auprès des participants à la première session annuelle du Groupe et tous ont convenu que la formule actuelle constituait une nette amélioration par rapport au mode d'organisation antérieur (le Comité commun de l'information des Nations Unies).

d) Ainsi que l'a indiqué le Secrétaire général dans son rapport paru sous la cote A/57/387 et Corr.1, il est proposé de transférer les ressources de certains centres d'information des Nations Unies à des pôles régionaux implantés dans des lieux stratégiques (voir décision 8). Cela devrait avoir pour effet de renforcer la capacité d'information de l'ONU sur le terrain, en particulier dans les pays en développement.

*Résumé de la recommandation**Suite donnée à la recommandation*

e) Examiner les possibilités et les avantages qu'il y aurait à financer les centres d'information sur la base du partage des coûts avec d'autres entités des Nations Unies qui bénéficient des services des centres d'information dans chaque bureau local.

Le Département prévoit de créer en Europe occidentale un pôle au sein duquel seraient regroupés les neuf centres d'information situés dans des États membres de l'Union européenne. Les services d'information des Nations Unies à Genève et à Vienne ne sont pas concernés, dans la mesure où ils remplissent des fonctions essentielles pour le fonctionnement des offices des Nations Unies dans ces deux villes. Selon la résolution 57/300 de l'Assemblée générale, la création d'un pôle régional pour l'Europe occidentale est subordonnée à des consultations avec les États membres concernés. Ces consultations sont en cours.

e) En 2002, le Service des centres d'information a examiné, à la demande du Département, la possibilité de facturer aux bureaux extérieurs des organismes des Nations Unies les services fournis par les centres d'information. Cependant, ces efforts n'ont pas encore abouti. En vertu des accords financiers liant actuellement le Secrétariat et le PNUD, les bureaux extérieurs du PNUD ne peuvent être facturés directement, et toutes les demandes de remboursement adressées au siège du PNUD passent par le Secrétariat.

*Résumé de la recommandation**Suite donnée à la recommandation*

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/56/7)

Le Comité consultatif a noté qu'il n'existait aucune capacité d'ensemble permettant d'évaluer l'utilisation du site Web de l'ONU et a demandé que l'on se penche sur cette question et qu'il soit fait état des mesures prises dans le cadre du prochain projet de budget soumis par le Département (par. VII.9).

L'utilisation du site Web est désormais évaluée quotidiennement, au moyen d'une analyse exhaustive des connexions Web. Les ressources nécessaires pour automatiser cette activité et l'intégrer aux fonctions ordinaires sont prévues dans le projet de budget.

Le Comité consultatif a noté que le Secrétariat n'avait pas de politique concertée en matière de mise au point, de gestion et d'hébergement pour les sites Web. Le Comité a demandé que des renseignements soient fournis dans le prochain projet de budget sur l'évolution de la situation dans ce domaine (par. VII.10).

Des normes et directives ont été publiées (ST/AI/2001/5). Le respect de ces directives est contrôlé par le Groupe de travail sur les questions liées à l'Internet du Comité des publications. Le Groupe de travail a mis la dernière touche à des directives techniques que le Comité s'apprête à publier.

Résumé de la recommandation

Le Comité consultatif a indiqué qu'il fallait revoir dans un esprit plus pragmatique et plus réaliste l'idée selon laquelle tous les documents officiels et autres documents d'information devraient être affichés sur l'Internet, soit dans les six langues soit uniquement dans la langue originale du document. Il a également fait valoir qu'il faudrait revoir l'idée selon laquelle tous les documents d'information qui ont jamais été diffusés sur le Web depuis la création du site de l'ONU, comme par exemple les communiqués de presse et les traités, devraient être traduits dans les six langues officielles, et qu'il faudrait présenter à l'Assemblée générale une solution pratique qui permettrait à la fois de ramener à des proportions raisonnables le coût de la diffusion des documents sur le Web dans les langues officielles autres que l'anglais et de répondre aux besoins concrets des usagers des autres langues (par. VII.11).

Le Comité consultatif a demandé que le Département commence à réfléchir à la manière dont il pourrait améliorer ses méthodes actuelles en ce qui concerne la formation en retour et l'évaluation de l'impact de ses services d'information (par. VII.14).

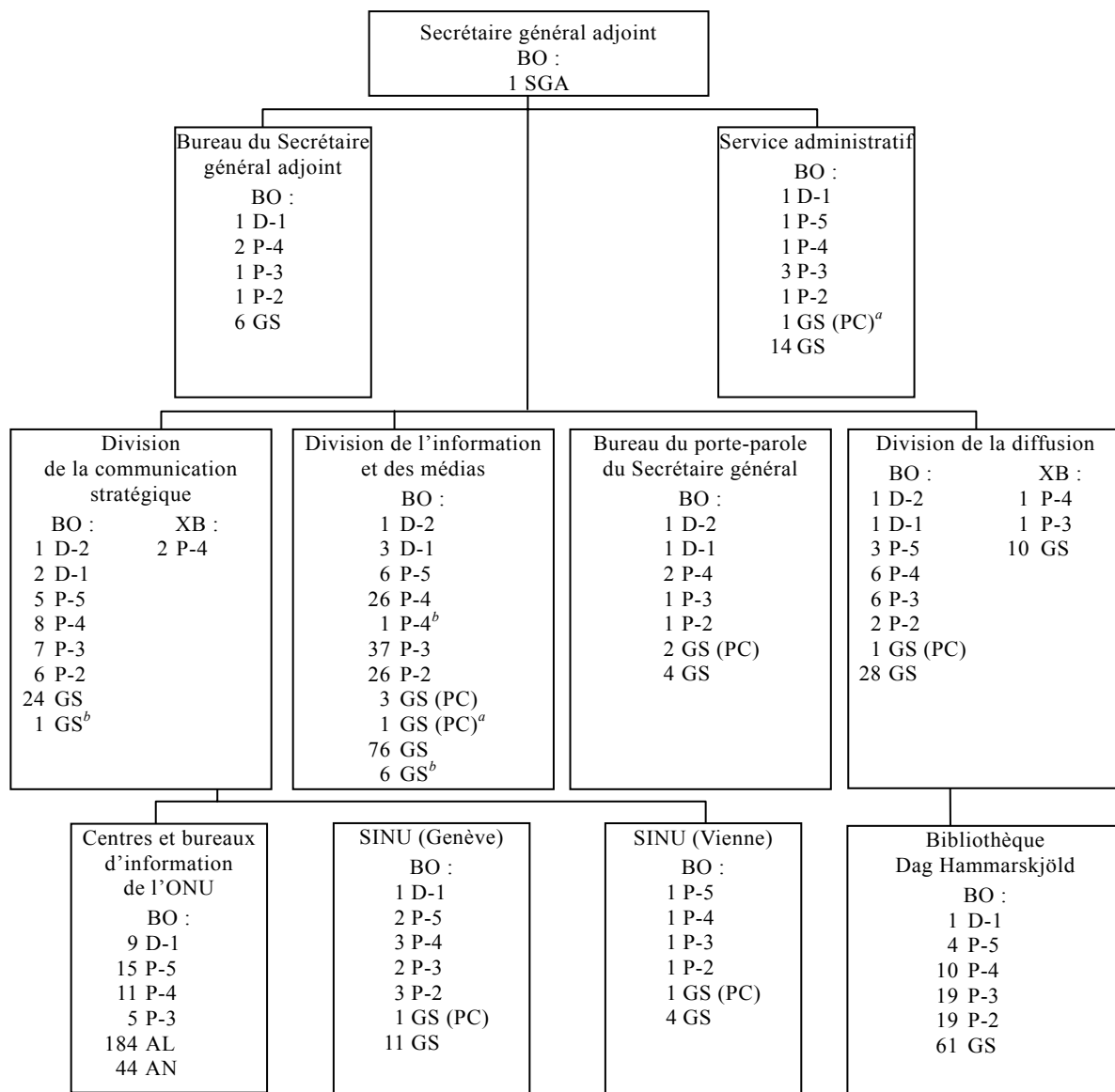
Suite donnée à la recommandation

Ce n'est pas la politique actuellement suivie, car le seul effet serait de restreindre le volume d'information pouvant être diffusé sur le site en anglais. L'information officielle est affichée sur le site Web dans les langues dans lesquelles elle a été produite. Dans son rapport sur le renforcement du Département de l'information en vue d'appuyer et d'améliorer le site Web de l'Organisation dans toutes les langues officielles (A/57/355), le Secrétaire général a demandé que les traités et les communiqués de presse ne soient plus traduits pour respecter la parité linguistique, en raison du coût élevé de cette pratique. Le détail des propositions et des prévisions de dépenses figure dans le document susvisé.

L'étude, au plan mondial, des réactions du public quant aux produits et services du Département de l'information est depuis longtemps une priorité. S'il s'est toujours employé à utiliser les outils les plus récents de recherche en matière d'information, le Département n'a les moyens d'examiner que quelques programmes à la fois pour en déterminer l'efficacité. Cependant, bien que les ressources dont il dispose pour les activités d'évaluation demeurent limitées, le Département s'efforce de systématiser les évaluations dans toutes les unités qui le composent. Il a commencé par proposer divers programmes de formation aux techniques d'évaluation à l'ensemble des directeurs de programme. En outre, il compte désormais procéder chaque année à une étude de l'impact de ses programmes, ce qui devrait accélérer sa progression vers une nouvelle « culture de l'évaluation » fondée sur un meilleur suivi des résultats, conformément à la proposition faite par le Secrétaire général d'axer la budgétisation sur les résultats.

Département de l'information

Organigramme et répartition des postes proposés pour l'exercice biennal 2004-2005



Abréviations : BO = budget ordinaire; XB = fonds extrabudgétaire; GS = agent des services généraux;

PC = première classe; AL = agent local; AN = administrateur recruté sur le plan national; SINU = service d'information de l'ONU.

^a Reclassement.

^b Transfert.

Postes à transférer

1 P-4
6 GS (AC)
1 GS (AC)
1 P-5, 3 P-3 et 1 P-2

De

Centres d'information de l'ONU
Centres d'information de l'ONU
Centres d'information de l'ONU

À

Service de l'Internet
Service de l'Internet
Service des centres d'information
Département des opérations de maintien de la paix

Annexe

Produits récurrents qui ne seront pas exécutés durant l'exercice biennal 2004-2005

Information

<i>A/56/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
26.24 b) ii) c.	Mise à jour des documents d'information sur l'Assemblée du Millénaire destinés aux étudiants	1	Ressources insuffisantes pour poursuivre l'exécution de ce projet non prescrit, qui demande beaucoup de temps et de travail
26.24 b) ii) e.	Publication du bulletin d'information trimestriel <i>Development Update</i> , qui comprend des articles, des entretiens et des analyses ayant trait aux activités économiques et sociales de l'ONU, et diffusion de ce bulletin, notamment via l'Internet	8	Doit être supprimé car les ressources sont limitées et les délais d'impression interne excessifs.
26.24 b) ii) k.	<i>Statistiques destinées aux étudiants</i> : nouvelle publication contenant des statistiques de base sur le développement humain, la démographie et les États Membres de l'ONU, destinée essentiellement aux élèves et aux enseignants des établissements d'enseignement primaire et secondaire	1	Ressources en personnel insuffisantes pour concevoir et réaliser ce produit non prescrit tout en assurant les fonctions du Groupe des renseignements
26.24 b) ii) l.	Production, à l'intention des jeunes, d'une carte murale relative à la Journée des Nations Unies, contenant des idées de thèmes de célébration de cette journée et des notes à l'intention des enseignants	1	Ressources insuffisantes pour concevoir et réaliser ce produit non prescrit
26.24 b) ii) m.	Publication du texte intégral de documents, traités et instruments des Nations Unies sous une forme attrayante et distribution de ces documents aux gouvernements et aux organismes des Nations Unies et à des ONG, des établissements d'enseignement et d'autres entités à l'occasion de certaines manifestations	1	Ces documents officiels sont déjà disponibles sur le site Web de l'ONU et ne peuvent être produits en temps opportun en raison des délais d'impression interne
26.24 b) ii) p.	Mise à jour de dépliants expliquant le rôle des centres d'information des Nations Unies et indiquant l'adresse de leurs pages d'accueil respectives	1	Des renseignements détaillés sur le rôle que jouent les centres d'information des Nations Unies sont désormais fournis sur la page du Service des centres d'information, sur le site Web de l'ONU, avec de nombreux exemples des activités qu'ils mènent
26.24 b) iv) a.	Conférence annuelle des responsables du programme « L'ONU mise en scène » (autres que les participants au programme), afin d'examiner les directives relatives à la coordination et à l'organisation des conférences et de resserrer les liens avec le système des Nations Unies	2	Ressources insuffisantes pour organiser et mettre en oeuvre ce projet, qui est coûteux et demande beaucoup de temps et de travail

<i>A/56/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
26.24 b) iv) b.	Concours annuel destiné aux élèves d'écoles du monde entier, organisé parallèlement à la célébration de la Journée des Nations Unies, en association avec le projet « CyberSchoolBus » et des organisations non gouvernementales	2	Ressources insuffisantes pour organiser et mettre en oeuvre ce projet, qui demande beaucoup de temps et de travail
26.33 a) i) a.	Rapport annuel du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (dans les six langues officielles)	2	Disponible dans toutes les langues sur la page d'accueil du site Web de l'ONU; impact limité
26.33 a) i) d.	Pochette d'information sur l'Assemblée générale (produite chaque année, en anglais et en français)	2	Disponible sur la page d'accueil du site Web de l'ONU et envoyée aux centres d'information par voie électronique pour adaptation et traduction dans les langues locales
26.33 a) i) e.	<i>Image et réalité</i> (produit chaque année, en anglais, espagnol et français)	2	La présentation sur la page d'accueil du site Web de l'ONU de nombreuses séries de questions-réponses susceptibles d'être rapidement mises à jour et modifiées constitue un moyen plus efficace de répondre aux questions élémentaires du public tout en corrigeant les idées fausses qu'il pourrait se faire à propos de l'ONU et de ses activités
26.42 a) i) e.	Liste des bibliothèques dépositaires (un numéro par an) (sous forme électronique et sur support papier)	2	Seule la version imprimée sera supprimée; disponible sous forme de page Web sur le site de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld
26.42 a) i) f.	Quick Users' Guide to UNBIS (sous forme électronique et en version papier, mis à jour selon les besoins)	1	Seule la version sur papier sera supprimée; incorporé au texte de la rubrique AIDE du SIBONU
Total		26	